

Deux emplois et un licenciement économique

Par **garriguev**, le **29/04/2009** à **13:18**

Bonjour,

Je possède deux emplois un à 30h/semaine et l'autre à 28h/semaines.

Mon patron (pour mon emploi à 28h/semaine) me propose un licenciement économique car il sait que je veux monter ma propre entreprise et que cela pourrait m'aider et me dégager du temps.

Ma question porte sur le calcul des indemnités de licenciements étant donné que j'aurai toujours mon premier salaire. Comment le calculer puisque apparemment je dépasse le nombre d'heures légal de travail / semaines!

Aurais je droit aux même calcul des indemnités que les autres???

Merci